



La bonne nouvelle est tombée dans l'après-midi du 11 septembre, le chef du SDNC annonçant à la CGT que le Directeur général des Finances Publiques avait donné son aval pour augmenter de 1,2% les payes de toutes les catégories d'ouvriers d'État du SDNC.

Depuis 2010, les bordereaux trimestriels qui servent de base de calcul des salaires des ouvriers d'État en référence aux salaires de l'industrie avaient été suspendus par alignement sur les fonctionnaires, dont le point d'indice était gelé. **Depuis cette date, la CGT n'a pas cessé de revendiquer l'augmentation des salaires avec la revalorisation des bordereaux trimestriels et du point d'indice.**

En juillet 2016, si le point d'indice des fonctionnaires a été timidement dégelé, les salaires des ouvriers d'État, toutes administrations confondues, restaient figés. **Finalement, suite aux mobilisations des ouvriers d'État en 2016, le ministère de la fonction publique a permis en décembre 2016 l'augmentation des salaires des ouvriers d'Etat aux mêmes taux que les fonctionnaires : +0,6% en juillet 2016 et +0,6% en février 2017.**

Mais selon les ministères et les administrations, la revalorisation ne s'est pas faite au même rythme. Ainsi, à la DGFIP, les ouvriers d'État du Service de la Documentation Nationale du Cadastre (SDNC) se sont retrouvés début 2017 dans une situation injuste. En effet, seuls les agents de la catégorie E ont bénéficié de l'augmentation de leur rémunération, pendant que les salaires des autres ouvriers restaient gelés.

Le syndicat CGT du SDNC est rapidement intervenu auprès du directeur du SDNC. Faute de réponse satisfaisante, la revendication de revalorisation salariale a été portée oralement et par écrit par le syndicat national CGT Finances Publiques au Directeur général des Finances Publiques et par la fédération CGT Finances au ministère.

La demande a été portée à nouveau par la CGT au Directeur général lors du Comité Technique de

Réseau de la DGFIP du 6 juillet 2017, ce qui a révélé la méconnaissance du statut des ouvriers d'État du SDNC de la part de la Direction générale. Celle-ci, après avoir annoncé l'augmentation des rémunérations des agents contractuels berkanis, s'était cependant engagée à examiner la question.

Et dernièrement, la CGT du SDNC a déposé un préavis de grève pour la journée du 12 septembre en inscrivant la revalorisation salariale en tête des revendications. Comme par hasard, c'est suite à la transmission du préavis au directeur du SDNC et à la direction générale que la revendication a été satisfaite, la veille de la grève.

Bien sûr, l'indexation du bordereau de salaire ouvrier sur le point d'indice de la fonction publique reste un recul, puisqu'elle signifie sa désindexation des salaires de l'industrie et donc, à long terme, la rigueur salariale. C'est pourquoi la CGT continue à revendiquer la réindexation des bordereaux sur l'évolution des salaires de l'industrie.

Cependant, il était temps de mettre fin à cette injustice et d'augmenter enfin les salaires des collègues ! Il était temps que les ouvriers d'État du SDNC cessent d'être ignorés à la DGFIP !

La CGT au SDNC et aux Finances Publiques démontre encore une fois qu'elle reste toujours aux côtés des agents, quels que soient leurs statuts et ne lâche rien face à toute injustice sociale.

Qui vous soutient ? Qui vous défend ?

Vous aussi, soutenez la CGT ! Adhérez !

Public: [Rémunérations](#)
[Infos Confédérales](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
